

# Régulation et promotion du secteur des assurances

## La DNA entame la campagne par Port-Gentil

Innocent M'BADOUMA  
Port-Gentil/Gabon

**Accroître le taux de pénétration de l'assurance au Gabon, batailler pour que le marché national se raffermisse, tels sont les défis des autorités, qui envisagent un nouveau contrat de confiance entre assurés et assureurs. Pour présenter les leviers et les innovations, la Direction nationale des assurances se déploie à l'intérieur du pays.**

La direction nationale des assurances (DNA) vient d'entamer par Port-Gentil sa campagne nationale visant à renforcer les bonnes pratiques dans l'industrie des assurances, à enraciner la bonne gouvernance dans la gestion des sinistres et à vulgariser, auprès des populations, la culture de l'assurance. Il s'agit d'une campagne sur la culture assurantielle voulue par le ministre de l'Economie et confiée à la DNA, " bras technique d'exécution de la politique de l'État en matière d'assurance ". « Nous avons reçu une instruction du ministre de l'Économie, en charge du secteur des assurances, de mettre en place un dispositif qui renforce la confiance auprès des assurés », a affirmé Mme Prisca Nlend-Koho, directeur national des assurances.

A cette première étape de la tournée nationale, la délégation de la DNA a échangé avec les opérateurs économiques du secteur, mais surtout avec les responsables des administrations déconcentrées et décentralisées, cibles prioritaires de cette caravane. Bernard Apérano, maire de Port-Gentil, et ses collaborateurs se sont particulièrement montrés réceptifs à la couverture des risques et à la prévoyance. « Il n'y a pas que le volet économique qui intervient dans les thématiques d'assurance, mais elles apportent aussi une réponse au volet social qu'est celui de couvrir la veuve et l'orphelin et l'égalité des chances », conformément aux aspi-



Photo : I.M.B  
Bernard Apérano, maire de Port-Gentil (à gauche), et Prisca Nlend-Koho, directrice nationale des assurances, à l'ouverture de la campagne nationale de sensibilisation.

rations des plus hautes autorités.

Olivier Mebiame, en charge des compagnies d'assurance à la DNA, a pris à cette occasion des exemples concrets pour illustrer certaines situations de couverture en assurance. Il a montré, à cet effet, combien, grâce à une police d'assurance, un chef de famille peut laisser des ayants droit avec un important capital, investir dans les études de sa progéniture et constituer une retraite complémentaire pour ses vieux jours.

« Nous n'avons pas de grandes informations sur cette instance qui régule et contrôle le secteur des assurances. Nous avons eu un condensé d'informations qui nous permettent de mieux appréhender le fonctionnement et les dysfonctionnements, les intérêts, leviers et freins du secteur des assurances au Gabon », a déclaré Davy Ilougou Mbouroux, directeur des services administratif et du personnel de la mairie de Port-Gentil. La municipalité de Port-Gentil, qui compte 1 014 employés, a d'ailleurs demandé aux assureurs de se rapprocher de ses services, pour des contrats individuels.

**INDEMNISER VITE.** On retient également de ces échanges que le règlement des sinistres constitue un facteur essentiel qui redonne confiance aux assurés. Bien sûr, les procès-verbaux, pour ce qui est de l'assurance automobile, constituent le premier maillon pour les règlements desdits sinis-

tres. A cet égard, les forces de l'ordre ont été invitées à être diligentes. Voilà pourquoi Mme Nlend-



Photo : I.M.B  
Les administratifs attentifs aux messages de la DNA.

Koho a insisté sur l'importance de « sensibiliser les forces de l'ordre et de sécurité pour que nous ayons

un accompagnement meilleur des politiques publiques en matière d'assurance ».

La DNA a décliné les innovations futures que l'administration des assurances entend mettre en œuvre, comme par exemple la création des bureaux provinciaux pour l'instruction des sinistres, la double déclaration des sinistres, l'une envoyée aux compagnies d'assurance, l'autre à la direction nationale pour un meilleur suivi des statistiques et paiements des sinistres, etc ( Nous reviendrons plus en détails sur ces innovations).

La prochaine étape de cette campagne sera le Woleu-Ntem et l'Ogooué-Ivindo.

### Rapport d'étape : Autorité de Régulation des Transports Ferroviaires (ARTF), Direction Générale des Transports Terrestres (DGTT) et la société China Hyway Group Limited

Dans le cadre ses missions régaliennes, l'Autorité de Régulation de Transports Ferroviaires concourt au développement du secteur public ferroviaire.

A ce titre elle assure les missions du conseil, de contrôle et d'arbitrage (ordonnance numéro 017/PR/2010 du 25 Février 2010, chapitre 1<sup>er</sup>, article 4) ; c'est à ce titre que le Secrétaire Exécutif Léandre ANOUE KIKI, assisté du cabinet du Ministre des Transports et de la Logistique ainsi que de la Direction Générale des Transports Terrestres a reçu en séance de travail le mardi 31 Juillet 2018, dans ses locaux, une délégation d'investisseurs privés de la China Hyway Limited Group spécialisée dans le financement, la construction et le développement des infrastructures ferroviaires.

Cette rencontre rentre dans le cadre de la prospection initiée par le ministère des transports et de la logistique dont l'ARTF est le bras séculier, pour étudier toutes les solutions pouvant contribuer à faire face au fort développement du trafic ferroviaire au niveau du Transgabonais en raison de l'intensité grandissante de son exploitation due aux miniers et des enjeux économiques, sociaux et environnementaux à l'horizon de 2025.

Cette initiative permet de louer les efforts du gouvernement en matière de diplomatie économique et exprime l'attrait exercé par notre pays au niveau international.

Cette première étape de prospection sera suivie d'une seconde qui verra l'implication du ministère de la promotion et des investissements et des partenariats publics-privés, l'Agence nationale de la promotion des investissements (ANPI) pour soutenir tout futur cadre de collaboration.

Au terme de ces échanges, un rapport technique sera transmis au Ministre des Transports et de la Logistique ainsi qu'au Ministre de la Promotion des Investissements et des Partenariats Public-Privés.

Le Secrétaire Exécutif  
Léandre ANOUE KIKI




Photo : I.M.B  
Forces de l'ordre et de sécurité, maillon essentiel dans la chaîne de règlement des sinistres.